

RÉFORME DES RETRAITES : MACRON – BAYROU MÊME COMBAT, PAS D'ABROGATION.



Conférence du financement, concertation : Danger !

Pour la FNPOS CGT comme pour la grande majorité des français la réforme des retraites doit être abrogée. Ils l'ont dit dans la rue, ils l'ont dit dans les urnes, il n'y a pas d'arrangement possible.

Une fois de plus, en faisant le choix de François Bayrou comme premier ministre, E. Macron, dans un énième déni de démocratie fait le choix de la continuité de sa politique anti-sociale dont la casse de la Sécurité sociale et de son système de retraites est la pierre angulaire. François Bayrou, partisan d'E. Macron et de sa politique depuis la première heure, l'a dit à plusieurs reprises dans les médias : « supprimer cette réforme donnerait un signe désastreux ».

F. Bayrou est donc un farouche opposant à l'abrogation de la réforme des retraites et a défendu le système de retraite à points qui repousse automatiquement l'âge de départ à la et diminue le niveau des pensions selon la situation financière du pays.

Notre Fédération lance donc un appel à une très grande vigilance face au lot de propositions en tout genre que ce premier ministre pourrait faire au nom d'un dialogue social d'apaisement sur cette question. Nous ne sommes effectivement pas dupes des manœuvres d'enfumage que ce nouveau premier ministre, fragile politiquement pourrait déployer en proposant différentes formes de concertations ou en acceptant une conférence de financement.

En effet, François Bayrou n'a d'autres choix que de jouer la carte de « l'apaisement », tout en maintenant le cap de la politique qu'il partage avec E. Macron depuis deux mandats.

L'abrogation de la réforme des retraites n'est évidemment pas dans son programme et même pire il risque de se servir de ces concertations ou conférences de financement pour aller plus loin sur la casse du système de retraite. Plusieurs pistes étaient déjà dans les tuyaux de l'ancien gouvernement comme la remise en cause des droits familiaux avec en particulier la suppression des trimestres pour enfants ou encore le retour du projet de système de retraite à points.

Pour notre Fédération, ni un gel, ni un arrangement de la réforme des retraites n'est possible, nous demandons son abrogation intégrale.

Mais il faut aller plus loin...

Notre Fédération revendique un retour à un départ à la retraite à 60 ans à taux plein et le retour immédiat à 37.5 annuités avec une annulation de la décote.

Elle revendique un retour à un calcul de la pension de retraite sur le salaire moyen des dix meilleures années pour le privé et le maintien des 6 derniers mois pour le public.

Pour la FNPOS CGT il est indispensable que la pénibilité soit compensée par des départs anticipés dans le cadre de la retraite

La FNPOS CGT revendique aussi une amélioration des dispositifs de solidarité qui viennent compenser les périodes d'absence de cotisations, qu'il s'agisse des dispositifs de droits dits familiaux et conjugaux (MDA, pensions de réversion...), des périodes assimilées comme la maladie, le chômage, et des dispositifs de départs anticipés dans le cadre du handicap, de l'incapacité...

Enfin, la FNPOS CGT demande à ce que des mesures soient prises rapidement afin d'augmenter le niveau des pensions de retraite en élevant le minimum de pension au niveau SMIC pour une carrière complète et en indexant les pensions sur l'évolution des salaires et sur celle des prix.

Pour la FNPOS CGT, la question des retraites est un choix de société majeur qui doit être une priorité.

Ce choix de société ne peut passer que par le rétablissement et l'amélioration du régime de retraite de la Sécurité sociale instauré en 1945 par le Conseil National de la Résistance. Un régime qui repose sur un système de retraite par répartition à prestations définies, garantissant un revenu de remplacement stable, et financé exclusivement par la cotisation sociale.

**POUR QU'ENFIN CHACUN COTISE SELON SES MOYENS ET REÇOIVE SELON SES BESOINS
AFIN DE NE PAS AVOIR À SOUFFRIR DES ANGOISSES DU LENDEMAIN...**